

Courrier

Le 31 mars 1988

M. André DURUPHY,
Président de l'U.d.P.

à Monsieur André SAISON,
Doyen de l'Inspection Générale
de Sciences physiques

Monsieur le Doyen,

Je me permets de vous écrire pour vous faire part d'un problème soulevé par plusieurs collègues enseignant les Sciences physiques au Collège et qui n'ont pas eu de formation initiale en Sciences physiques (naturalistes surtout mais aussi mathématiciens).

L'introduction de l'électronique dans les programmes est une nouveauté que nous apprécions tout particulièrement à l'U.d.P. ; la réussite de cet enseignement dépend bien sûr des conditions matérielles (salles équipées, matériel adapté, personnel de laboratoire, effectifs,...) mais aussi de la formation des professeurs chargés des cours. Aussi comprenons-nous tout à fait les inquiétudes des professeurs non formés initialement à cette discipline. C'est pourquoi nous souhaiterions que dans la mesure du possible vous interveniez auprès des M.A.F.P.E.N. et des I.P.R. pour que les professeurs chargés de cet enseignement et qui n'auraient pas eu une formation initiale adaptée puissent disposer d'un complément de formation suffisant pour leur permettre de faire face à leurs nouvelles obligations avec compétence et enthousiasme. Il en va de la crédibilité des Sciences physiques au Collège.

Les programmes de Sciences physiques viennent d'être actualisés au Collège, ils sont intéressants et doivent permettre d'attirer un plus grand nombre d'élèves vers les filières scientifiques, c'est du moins le vœu que nous formons, donnons-nous les moyens d'aboutir.

Vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien accorder à notre proposition, nous vous prions, Monsieur le Doyen d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le 31 mars 1988

M. André DURUPHY,
Président de l'U.d.P.

à Monsieur Michel LUCIUS,
Directeur des Lycées
et des Collèges

Monsieur le Directeur,

Par lettre en date du 14 février 1988, je vous faisais part de la surprise des professeurs de Sciences physiques venant d'apprendre les dates retenues par le Ministère de l'Education Nationale pour les épreuves de Physique - Chimie au baccalauréat (sections C, D, E).

Un mois et demi plus tard, je m'étonne de n'avoir reçu sur ce sujet aucune réponse.

Dans votre note de service n° 87-390 du 7 décembre 1987, vous précisez les objectifs du Ministère pour développer les filières scientifiques. Cet objectif pour être atteint suppose le concours et l'adhésion de tous : élèves, parents, professeurs. Rien ne doit être fait qui irait à l'opposé de ces louables objectifs. C'est pourquoi, au nom de l'ensemble des professeurs de Sciences physiques assurant la préparation des élèves de Terminales aux épreuves de Sciences physiques, je vous demande solennellement de revoir la date retenue pour les épreuves de Physique - Chimie aux sessions de juin et septembre 1988. Nous demandons que ces épreuves aient lieu comme celles de Mathématiques ou d'Histoire - Géographie le matin et non l'après-midi après quatre heures d'une autre épreuve.

Espérant que vous voudrez bien donner une suite favorable à notre demande, nous vous remercions de votre compréhension et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le 31 mars 1988

M. André DURUPHY,
Président de l'U.d.P.

à Monsieur Michel LUCIUS,
Directeur des Lycées
et des Collèges

Monsieur le Directeur,

A la rentrée scolaire en septembre 1988, de nouveaux programmes seront enseignés en classe de Quatrième. Les programmes de Sciences physiques de cette classe ont subi de nombreuses modifications avec en particulier l'introduction d'un enseignement d'électronique. Un effort important a par ailleurs été fait, tant dans les commentaires que dans les programmes, pour développer les applications pratiques et actuelles des Sciences physiques.

C'est pourquoi, à la demande d'un très grand nombre de professeurs enseignant en Collège, je vous prie de considérer les Sciences physiques comme l'une des disciplines prioritaires pour le renouvellement des manuels scolaires.

Ce n'est que s'ils disposent de livres de qualité et d'actualité que les professeurs de Physique - Chimie des Collèges (et qui, malheureusement, n'ont pas tous eu une formation en Sciences physiques) pourront intéresser les élèves et susciter de nouvelles vocations de scientifiques. La Physique et la Chimie sont des sciences modernes et en évolution, il doit en être de même de leur enseignement.

Vous remerciant de l'intérêt que vous pourrez accorder à notre demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.
